

Direction Générale des Services

☎ 05 61 50 99 08
📍 RD820 - ZI Lavigne
31190 AUTERIVE

Auterive, le 3 juillet 2026

Référence : SA/CH/DGS/MP-223/26

Objet : Réunion du conseil communautaire

La prochaine réunion du conseil communautaire se tiendra le :

Jeudi 9 juillet à 18h30
Salle du conseil communautaire
RD820 - ZI Lavigne
31190 Auterive

En préambule : Yann MESQUIDA, directeur du centre aquatique, rappellera les détails du projet et présentera le planning de travail en vue de la préparation de la mise en exploitation de l'équipement.

L'ordre du jour sera ensuite le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance

Institutionnel

1. Création des commissions thématiques intercommunales
2. Désignation des membres des commissions thématiques intercommunales

Administration générale

3. Adhésion à la mission « Développement des services et usages numériques » (Mission SUN) du Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique
4. Convention de mise à disposition du réseau de télécommunications mutualisé GFU RMS (Réseau Multi-Services) avec le Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique
5. Adhésion à l'association Arbres et Paysages d'Autan

Enfance

6. Convention de mise à disposition du centre de loisirs d'Auterive au profit de la commune d'Auterive pour assurer le service minium d'accueil scolaire durant la canicule

Marchés publics

7. Portage de repas à domicile / Volet veille sociale : Reconduction de convention avec les communes

Ressources humaines

8. Création de deux emplois permanents à l'atelier mécanique
9. Création d'un emploi permanent d'éducateur territorial des activités physiques et sportives : chef de bassin du centre aquatique

Déchets

10. Poursuite du déploiement des REP (responsabilité élargie du producteur) : articles de bricolage et de jardinage - Point d'information

Développement économique

11. Lotissement Eris - Cession au profit de la SAS SMBO - Modification de la délibération n° 2025-16

Environnement

12. Lacs du Vernet : convention de mise à disposition avec Madame PECHOULTRES

Questions diverses